

GUIDE PRATIQUE
de la planification environnementale
PLAM/PRAM

Jumelage PHARE
Twinning Project RO2004/IB/EN-05 TIMISOARA

TABLE DE MATIERES

A- INTRODUCTION A LA PROBLEMATIQUE DE LA PLANIFICATION	4
B- RAPPEL DE LA METHODOLOGIE UTILISEE ACTUELLEMENT <i>la méthode PDCA</i>	6
C- UTILISATION DE LA METHODE <i>la méthode QQQQCP</i>	7
D- LA NOTION D'ANIMATION	20
E- LA NOTION DE PARTENARIAT	21
F- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	22
G- ANNEXES	23

AVERTISSEMENT

La 1^{ère} personne du pronom personnel, « je », a été utilisée tout le long de ce guide car le rédacteur a conçu cet ouvrage à travers le regard du responsable mis en situation de mener cette démarche de planification environnementale.

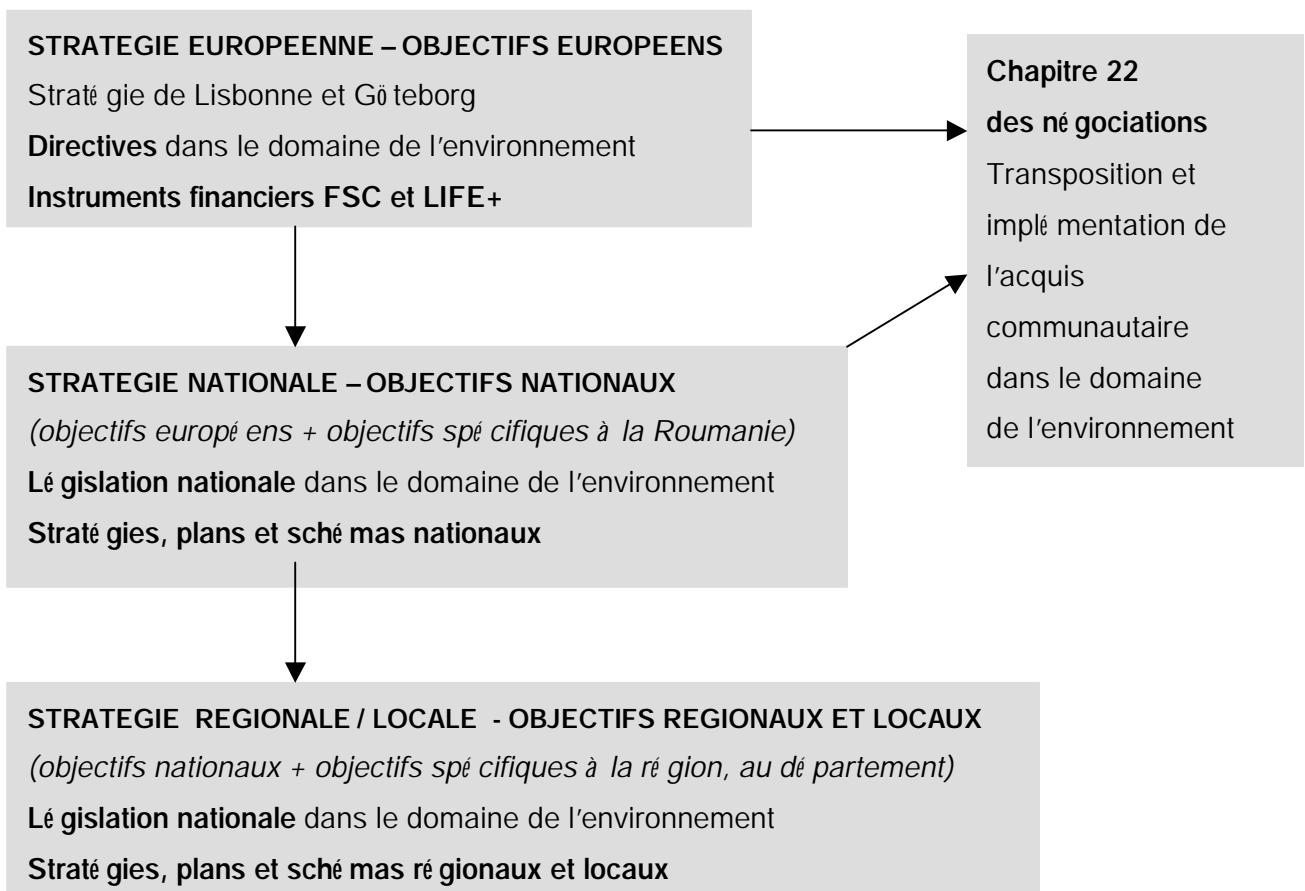
Ce guide ne se veut pas un manuel ou une méthodologie. Il a été conçu dans le but d'être un complément de réflexion pratique rapporté aux méthodologies utilisées actuellement en Roumanie.

A- INTRODUCTION A LA PROBLEMATIQUE DE LA PLANIFICATION

POURQUOI AVOIR UNE STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE REGIONALE OU LOCALE?

La protection de notre environnement passe par des gestes citoyens quotidiens mais également par des actions mises en place par nos institutions dans ce sens. Comme pour toute activité dont on attend des résultats, il faut s'organiser pour attendre l'efficacité optimale : *il faut donc planifier.*

En comprenant l'enjeu de la protection de l'environnement, l'UE s'est dotée d'une politique dans ce domaine et a défini ses **objectifs**. Pour les atteindre, elle a mis en place une réglementation, les **directives européennes**, qui obligent les pays membres à se mettre aux **normes européennes** et a alloué des **moyens financiers (FSC, LIFE+, etc.)** pour les aider à se conformer et à mener leur propre politique de protection de l'environnement.



QUELLE STRATEGIE ? QUELLE FINALITE ?

Quelques définitions pour situer le contexte de la planification :

Rapport = document réalisé avec le but de rapporter une situation

Base de données = document réalisé avec le but de recenser des données sur un domaine, de les conserver ou de les exploiter

Plan d'action = document réalisé avec le but d'agir pour changer une situation

Définition

Les **plans de protection de l'environnement** sont des outils concrets pour la mise en œuvre des mesures de protection et d'atténuation identifiées par l'évaluation des impacts environnementaux. Le plan met en relation les activités prévues et les facteurs sensibles de l'environnement, découlant des politiques et procédures de protection de l'environnement.

Jacques Whitford

1- Proposition de structure d'un Plan d'action pour l'environnement

Le plan d'action se compose d'un **profil environnemental** et un **programme d'actions** :

1^{re} partie

Profil environnemental

- 1-Diagnostic environnemental du territoire
- 2-Orientations stratégiques
- 3-Indicateurs

Validation du document par le Comité de coordination et organisation d'une consultation publique

Prise en compte des remarques issues des consultations et modification du document, si nécessaire

2^{me} partie

Programme d'actions

- 4-Fiches actions
- 5-Recommandations pour la coordination de la mise en œuvre - Suivi
- Evaluation
- 6-Cartographie

Validation du document par le Comité de coordination et organisation d'une consultation publique

Prise en compte des remarques issues des consultations et modification du document, si nécessaire

Adoption du document sous sa forme finale (profil environnemental+ programme d'actions) par CJ/CDR

Ce schéma sera utilisé tout le long de l'ouvrage pour situer, dans la démarche, l'étape développée dans le sous chapitre.

A QUEL NIVEAU SE SITUE MA STRATEGIE ?

National – POS environnement¹

Régional – PRAM²

Local – PLAM³

Entre les niveaux il doit y avoir une articulation et complémentarité. Quand je planifie au niveau *local*, par exemple, je dois regarder le niveau *régional* (pour m'assurer que mon action n'est pas redondante et elle se situe bien au niveau local) et *nationale* (pour m'assurer que les démarches que je mets en place sur mon territoire sont en conformité avec la stratégie nationale).

Processus et circulation de l'information bottom-up (ascendant) et top-down (descendant)

Ne pas oublier l'articulation et la complémentarité horizontale avec les plans sectoriels !

COMMENT ABORDER L'ENVIRONNEMENT ?

- d'une manière sectorielle : PRGD⁴, Plan pour la surveillance de la qualité de l'air

- d'une manière transversale : PRAM, POR⁵, Agenda 21

B- RAPPEL DE LA METHODOLOGIE UTILISEE ACTUELLEMENT

LE CYCLE DE VIE DU PLAN D'ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT DANS LA METHODOLOGIE EXISTANTE EN ROUMANIE

- 1- **Initiation** de la démarche de planification territoriale
- 2- **Identification et évaluation des problèmes/aspects** environnementaux territoriaux
- 3- **Hiérarchisation et « priorisation »** des problèmes /aspects environnementaux
- 4- **Élaboration du Plan d'action** –*Matrice d'actions*
- 5- **Élaboration du Plan de mise en œuvre** (implémentation) –*Matrice de mise en œuvre*
- 6- **Suivi/Monitoring** –*Matrice de suivi*

¹ Programme opérationnel sectoriel pour l'environnement

² Plan régional d'action pour l'environnement

³ Plan d'action pour l'environnement

⁴ Plan régional pour la gestion des déchets

⁵ Programme opérationnel régional

- 7- É valuation et analyse des ré sultats de la mise en oeuvre
- 8- Ré actualisation/Ré vision du Plan
- 9- Mise en œ uvre

IL PEUT ETRE UTILE DE FAIRE LE TOUR DES METHODES QUI PEUVENT AMELIORER MA DEMARCHE DE PLANIFICATION

Ex : **PDCA - Plan, Do, Check, Act**

Une mé thode qui aide à structurer une dé marche de qualité en 4 ETAPES

PLAN	planifier la ré alisation	plan d'action
DO	construire, ré aliser	mise en œ uvre (implé mentation)
CHECK	contrô ler le fait que le travail ré alisé correspond bien à ce qui é tait pré vu dans le plan	suivi, monitoring, é valuation
ACT	rechercher les points d'amé lioration et aller vers une nouvelle planification/projet	ré actualisation, ré vision



= un cycle que l'on repré sente à l'aide d'une roue, la cale é tant repré senté e, par exemple, par un systè me d'audits qui nous empê che de revenir en arriè re

C- UTILISATION DE LA METHODE

I- INITIATION DE LA DEMARCHE DE PLANIFICATION

1- J'étudie mon contexte

- ✘ Mon domaine de planification - l'environnement
- ✘ Mon aire de planification géographique qui correspond à un niveau d'organisation administratif-territoriale - **National, Régional, Local**
- ✘ Les acteurs/institutions compétentes (décentralisés, décentralisés, privés)
- ✘ Ai-je un objectif? Améliorer l'état de l'environnement de mon territoire
- ✘ Par rapport à **qui** : au bénéficiaire
- ✘ À **quoi**: à l'environnement
- ✘ Ai-je un bénéficiaire pour mon plan? Celui **qui le mettra en œuvre**, qui doit l'adopter, se l'approprier. Comment? En participant activement à son élaboration.
- ✘ Je regarde donc les acteurs/institutions (administrations locales: CJ, Villes, Communes, Opérateurs) et leurs compétences (définies par la loi)
- ✘ Quel est le niveau le plus pertinent?
- ✘ A quel niveau se situe mon plan, qui a les leviers les plus importants et l'aire d'influence la plus grande?
- ✘ **CJ⁶ / CDR⁷**= institutionnalisation (décision en commission plénière)

Pour m'assurer que je prends en compte un maximum d'éléments, je peux faire appel à des méthodes comme : **QOOQCP**

« **Qui, quoi, ou, quand, comment, par quels moyens, pourquoi ?** »

Q	– qui	les acteurs
Q	– quoi	le fait
O	– ou	le lieu
Q	– quand	le temps
C	– comment	les moyens

⁶ Conseil de Judet (Général)

⁷ Conseil de Développement Régional

2- Je m'organise

✘ J'ai besoin d'une partie opérationnelle (étude laboration, mise en œuvre,...)

Groupe de travail (GT) - Responsable /Secrétaire du GT

✘ J'ai besoin d'une partie décisionnelle (coordination, validation,...)

Comité de coordination (CC) – Coordinateur du CC

Je définis le mode de fonctionnement de cette structure organisationnelle en définissant les relations entre les parties et leurs attributions.

Le **CC** sera co-présidé par le directeur de l'ARPM⁸/APM⁹ et par le président du CDR/CJ.

Attributions :

- coordonner l'étude laboration du PRAM, l'adopter
- participer à la mise en œuvre et à l'évaluation du PRAM
- participer à sa mise à jour et adopter le plan révisé

Le **GT** sera constituée de la manière suivante :

- 4 responsables du PLAM, APM
- 4 responsables des CJ
- 1 représentant ADR¹⁰
- 1 responsable PRAM, ARPM
- 1 représentant OI¹¹ POS Environnement
- 1 représentant GNM¹²

Attributions :

- élaborer le profil environnemental et le programme d'actions
- assurer le secrétariat technique permanent
- assurer le suivi de la mise en œuvre du PRAM, son évaluation et sa mise à jour
- faire remonter les informations et s'assurer de l'application des décisions du CRC
- organiser les réunions
- veille financière (OI) et assistance au montage de projet financé par des fonds européens

⁸ Agence régionale pour la protection de l'environnement

⁹ Agence locale pour la protection de l'environnement

¹⁰ Agence de développement régional

¹¹ Organisme Intermédiaire du POS Environnement

¹² Garde Nationale pour l'environnement

II- IDENTIFICATION DES PROBLEMES/ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX OU LE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

1- Je pars d'un point pour arriver à un autre

- ✘ Pour définir le point de départ, j'établis la Situation initiale, car pour pouvoir comparer et mesurer, j'ai besoin d'un Cadre de référence.
- ✘ Pour établir le point d'arrivée, je définis mes Objectifs.
- ✘ Pour atteindre mes objectifs, j'ai besoin d'Orientations stratégiques et des Moyens (humains et financiers !)
- ✘ **Généralement dans une démarche constructive, je pars du moins bien vers mieux!** (d'un problème vers une solution)
- ✘ Et cette démarche ne dure pas éternellement : il me faut donc, un cadre temporel (*le plan est valable du... au...*) et un **échancier/tableau de bord**

2- Le cadre de référence – diagnostic environnemental

**Profil
environnemental**

- 1-Diagnostic
- 2-Orientations stratégiques
- 3-Indicateurs

**Programme
d'actions**

- 4-Fiches actions
- 5-Recommandations pour la coordination de la mise en œuvre - Suivi
- Evaluation
- 6-Cartographie

Pour me faciliter la tâche, je pars de l'Existant (rapports, bases de données départementales, régionales).

Dans les données environnementales disponibles, j'identifie des **problèmes liés aux facteurs environnementaux** *eau, air, sol, bruit* spécifiquement, mais également des **problèmes transversaux** *déchets, éducation à l'environnement, capacité institutionnelle*. Je liste les **domaines environnementaux**. Ces domaines vont orienter le recueil de mes données, vont constituer un cadre de recueil. Pour faciliter ce travail, je peux élaborer une **méthode de recueil** et m'entourer de **spécialistes** dans le cadre de mon groupe de travail que je pourrais désormais **structurer en sous-groupe** :

- ✘ dans mon Groupe de travail, je crée des **Groupes de travail spécifiques** (par domaine ou domaine regroupé),
- ✘ pour faciliter ma tâche, j'« **externalise leur coordination** », je nomme des **Responsables de Groupe de travail spécifique**

L'organisation structurelle a pris forme...

Mais retournons aux problèmes, une fois recensés, classés par domaine (dans des catégories), par lequel commencer?

Il va falloir **hiérarchiser et « prioriser »** les problèmes/aspects environnementaux, car les moyens et le temps dont je dispose ne suffiront pas pour tout résoudre à la fois !

Quelle méthode ? Participative !

La méthode doit prendre en compte des critères comme : *impact sur la santé humaine et l'environnement, délai de mise aux normes, moyens humains et financiers – faisabilité*. Le Groupe de travail se met d'accord sur les critères et définit la méthode de calcul qui ne doit pas être trop compliquée, mais qui doit refléter la réalité du terrain et également l'importance que la résolution du problème, représente pour le bénéficiaire (qui souvent est la structure qui met en place les actions qui doivent mener à la résolution).

- ✘ pour l'**hiérarchisation (évaluation)**, les critères choisis sont en terme **d'impact** pour la santé humaine, l'environnement et la qualité de vie
- ✘ pour la « **priorisation** » (**échelonnement dans le temps**), les critères sont en terme de **bénéfice** pour la santé humaine, l'environnement et la qualité de vie, se rajoutant des critères de faisabilité, comme *ressources financières, techniques et humaines, législation et délais de mise aux normes*



Elaboration du diagnostic environnemental du territoire couvert par le plan sous la forme d'une base de données informatique ou de rapport écrit.

3- Les orientations stratégiques

Profil environnemental	1-Diagnostic <u>2-Orientations stratégiques</u> 3-Indicateurs
Programme d'actions	4-Fiches actions 5-Recommandations pour la coordination de la mise en œuvre - Suivi - Evaluation 6-Cartographie

A partir du diagnostic, je vais pouvoir définir les orientations stratégiques de mon plan. Les orientations peuvent prendre la forme d'une phrase avec un verbe infinitif qui désigne une action ou avec un nom qui peut être facilement transformé en verbe. La phrase doit être concise et claire.

Ex : -préserver et valoriser la diversité des écosystèmes du pays/région/territoire
-reconquérir la qualité des ressources en eaux souterraines et assurer la pérennité de l'alimentation potable

Type d'orientations stratégiques

- *thématiques* : - liés aux composantes thématiques : *air, eau, bruit...*
- *transversaux* : - connaissance et suivi de l'environnement,
- information, sensibilisation et éducation
- formation à l'environnement
- organisation des pratiques des acteurs
- *liés aux territoires particuliers* : *zones maritimes...*

Annexe 1 : La typologie nationale proposée pour *orientations stratégiques* -les enjeux environnementaux régionaux en France - (MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale)

4- Les indicateurs

Profil environnemental

- 1-Diagnostic
- 2-Orientations stratégiques
- 3-Indicateurs**

Programme d'actions

- 4-Fiches actions
- 5-Recommandations pour la coordination de la mise en œuvre - Suivi
- Evaluation
- 6-Cartographie

Définitions

« Permet de mesurer de façon objective un phénomène étudié. Un indicateur doit être facile à utiliser, l'ensemble des indicateurs (la mesure) sont regroupés dans un document appelé "tableau de bord". Un indicateur est un outil décisionnel et permet de mesurer l'efficacité d'un dispositif mis en place. »

« Un indicateur est un outil simple qui permet d'observer périodiquement les évolutions d'un phénomène, en le positionnant par rapport à des objectifs fixés. C'est donc un instrument de mesure. »

Type d'indicateurs

- *d'état* : nombre de communes, surfaces concernées par le risque
- *de pression* : évolution des surfaces imperméables (parkings,...), pratiques agricoles
- *de réponse* : procédures, mesures de prévention du risque mises en œuvre

Annexe 2 : La typologie nationale proposée pour *les indicateurs environnementaux* en France - (MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale)



Le profil environnemental du territoire couvert par le plan, rédigé sous sa forme préliminaire, devrait être soumis à la validation de la part du Comité de coordination et à une consultation publique !

III- É LABORATION DU PROGRAMME D'ACTION

Profil environnemental

- 1-Diagnostic
- 2-Orientations stratégiques
- 3-Indicateurs

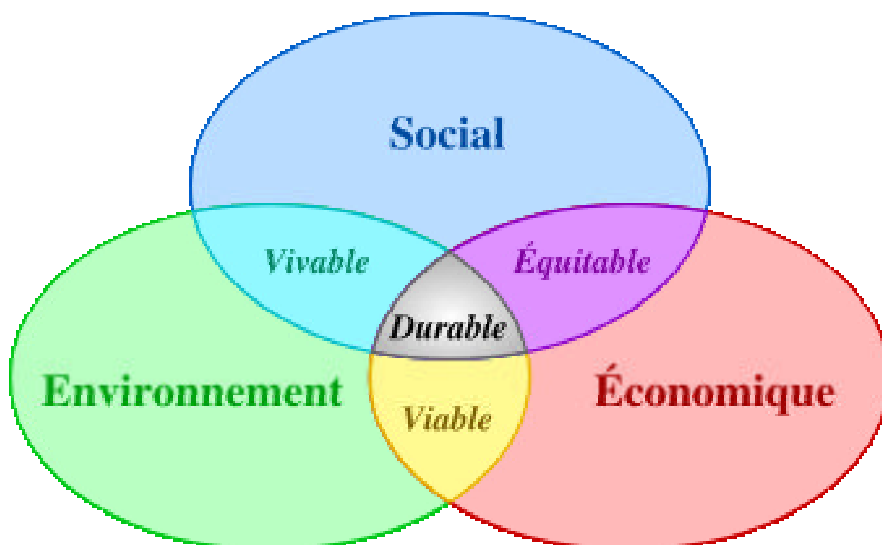
Programme d'actions

- 4-Fiches actions
- 5-Recommandations pour la coordination de la mise en œuvre - Suivi
- Evaluation
- 6-Cartographie

Passer de la liste des **problèmes prioritaires** et des intentions de résolution de ces problèmes (**orientations stratégiques**) à la liste d'actions prioritaires. Comment?

Il faut que je tienne compte des **critères de faisabilité et d'impact bénéfique en terme de santé humaine et environnementale**

« **La planification proprement dite**, c'est l'étape dans laquelle sur la base du diagnostic environnemental effectué **nous allons choisir les orientations stratégiques** et nous allons définir **les actions** à mettre en œuvre dans le but de diminuer les pressions sur l'environnement générées par les opérations incluses dans les **plans de développement économique et social** »



ILLUSTRATION

<u>Domaine</u> (facteur environnemental)	Eau
<u>Orientation stratégique</u>	La qualité de l'Eau
<u>Problème</u> insuffisants	a- (pollution) de la qualité des eaux de surface b- (pollution) de la qualité des eaux souterraines c- alimentation en eau potable et traitement des eaux usées
<u>Objectifs spécifiques</u>	a- améliorer la qualité des eaux de surface b- améliorer la qualité des eaux souterraines c- augmenter la capacité d'alimentation en eau potable et en traitement des eaux usées

Comment réaliser mes objectifs? Je regarde la source de mon problème :

<u>Sources du problème</u>	a- rejet d'une usine non conforme b- agriculture, élevage c- manque de budget et de moyens technologiques
-----------------------------------	---

<u>Responsable</u> (avec le quel je dois travailler)	a- usine b- agriculteurs, éleveurs c- Ville, Commune
--	--

<u>Action</u>	a- mise aux normes ou fermeture de l'usine b- réduire la quantité de pesticides et d'engrais,... c- agrandir le réseau d'eau potable et moderniser la station d'épuration
----------------------	---

Comment mesurer le fait que le problème est résolu ou en voie de l'être?

À l'aide des **indicateurs** qui me permettent de mesurer et analyser le changement de la situation **par rapport au cadre de référence (le point de départ)**

<u>Indicateurs</u>	a- équipements installés, nombre d'investissements b- type de pesticide et d'engrais, concentration, quantités utilisées c- nombre de foyers desservis, nombre d'investissements
---------------------------	--

Le programme d'action peut se présenter sous la forme d'un **classeur de fiches action**, mais également comme dans la méthodologie utilisée jusqu'à présent en Roumanie, sous la forme d'un tableau, **matrice**.

Exemple de tableau de synthèse du programme d'actions :

QUALITE DE L'EAU –facteur spécifique
Action 1 :
Action 2 :
Action 3 :
Action 4 :
Action 5... 10
QUALITE DE L'AIR –facteur spécifique
Action 1 :
Action 2 :
Action 3 :
Action 4 :
Action 5... 10
DECHETS –facteur transversal car a un impact sur l'eau, l'air, le sol, la santé humaine
Action 1 :
Action 2 :
Action 3 :
Action 4 :
Action 5... 10

Exemple de structure pour une fiche d'actions :

Qualité de l'eau
Action1
Contact national Contact régional/local
Orientations stratégiques nationales (POS Environnement, autres documents nationaux) Orientations stratégiques régionales/locales
Objectifs spécifiques
Actions à mener
Acteurs et partenaires
Indicateurs
Financements auxquels l'action est éligible : européens, nationaux, locaux, privés,...

Exemple de matrice:

MATRICE PLAN D'ACTION

CATEGORIE DE PROBLEMES : I- (12 catégories)

Problème	Orientation stratégique	Objectif spécifique	Cible	Indicateur	Action

Le programme d'actions du territoire couvert par le plan, rédigé sous sa forme préliminaire, doit être validé par le Comité de coordination et doit être soumis à une consultation publique !

Les remarques issues de ces consultations doivent être prises en compte et le document peut être soumis à des modifications.

Le plan d'action pour l'environnement (profil environnemental + programme d'actions), rédigé sous sa forme finale sera adopté par le CJ/CDR et diffusé à tous les partenaires et les bénéficiaires.

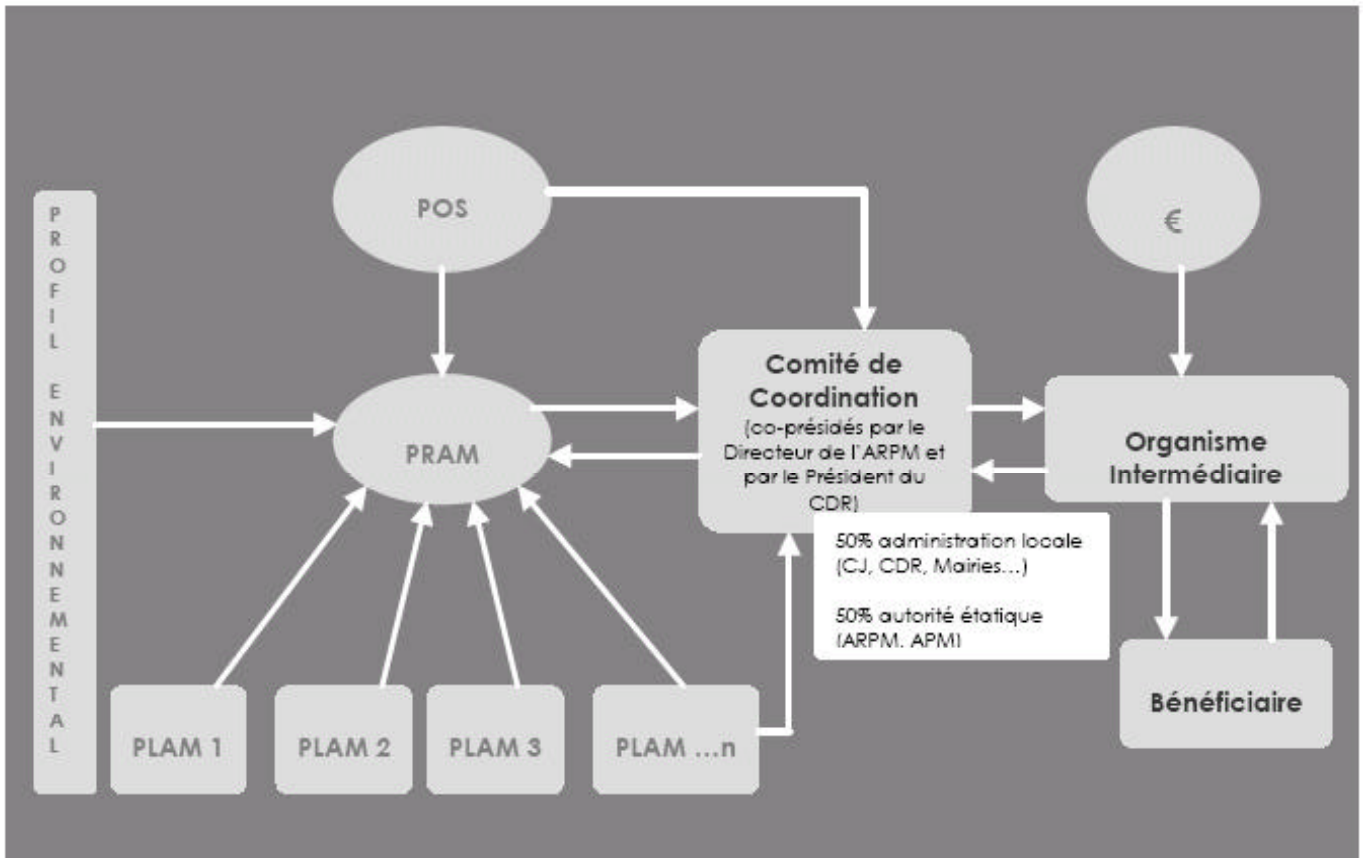
IV- É LABORATION DU PLAN DE MISE EN Œ UVRE (IMPLEMENTATION)

Le rôle le plus important dans la mise en œuvre (implémentation), est tenu par les **administrations publiques locales – CJ, Conseils municipaux, Communes et les opérateurs**

Le rôle du Comité de coordination et du Groupe de travail **sera désormais celui du suivi (monitoring) du processus de mise en œuvre, d'accompagner et motiver, d'évaluation des résultats et d'actualisation et révision du Plan d'action = animation**

Exemple de création d'une plate-forme de travail pour le niveau régional

-une stratégie se construit et se met en œuvre ensemble-



Exemple de matrice de mise en œuvre :

MATRICE-PLAN DE MISE EN ŒUVRE –PRAM

CATEGORIE DE PROBLEME : I- (12 catégories)

Objectif général:

Objectif Spécifique	Cible	Indicateurs	Action	Terme	Responsables		Sources de financement existantes / potentielles
					Mise en œuvre	Suivi	
							FC FEDER LIFE Le fond de l'environnement Privés,....

V- SUIVI / MONITORING

Le meilleur moyen de m'assurer de la mise en œuvre de mon plan c'est de « le suivre », **en assurer le suivi et le monitoring.**

Pour cela **je dois m'organiser avec la structure** organisationnelle que j'ai mis en place au départ, et je dois me munir d'une **méthode** et d'un **outil**. L'outil élaboré doit être très simple à utiliser (fiches, base de données).

Le suivi doit se faire parallèlement à la mise en œuvre.

Une seule personne et un seul endroit pour centraliser les données !

Exemple de fiche de suivi :

FICHE DE SUIVI –PRAM

INSTITUTION RESPONSABLE

POUR LE SUIVI:

ACTION	TERME DE REALISATION	ETAT DE LA REALISATION	LA RAISON DE LA NON REALISATION	INDICATEURS		COUTS DE REALISATION	SOURCE DE FINAN CEMENT
				PROPOSES	REALISES		
Complète par ARPM/APM		Complète par l'institution responsable		Complète par ARPM/APM	Complète par l'institution responsable		

VI- ANALYSE ET EVALUATION DES RESULTATS DE LA MISE EN OEUVRE

A l'aide de mon **cadre de référence** bien défini au départ et de **mes indicateurs**, je dois réaliser l'analyse (en créant un outil statistique adapté, ou en utilisant un outil existant...) des résultats qui me permettront d'évaluer ma démarche.

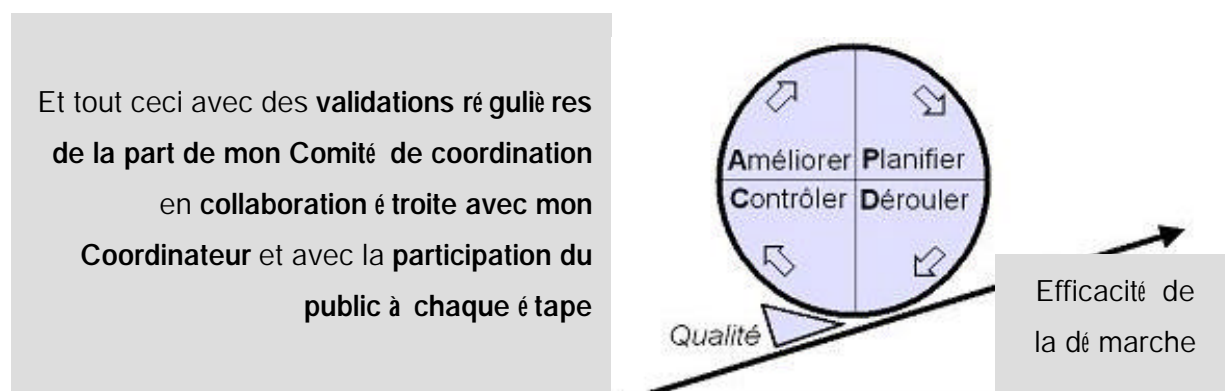
Exercice conseillé : **Faire la démarche à l'inverse**

VII- RÉACTUALISATION/RÉVISION

En fonction du **nombre des actions réalisées**, de **l'évolution du contexte**, je réactualise mon plan et je propose des améliorations de la démarche.

VIII- MISE EN ŒUVRE

Ré-enclenchement de la démarche, tout en tenant compte des **propositions d'amélioration** faisant suite à la phase de **révision** et des **orientations stratégiques** redéfinies en fonction de l'évolution du contexte et des partenaires



D- LA NOTION D'ANIMATION

Les Responsables des Plans, peuvent proposer un **accompagnement plus suivi** pour certains partenaires (**les plus importants, ayant des activités avec un impact significatif sur l'environnement**) :

Il faut donc sélectionner les actions les concernant et travailler sur ces actions avec eux (*délais de mise en place de l'action, mise en relation avec des spécialistes, législation, sources de financement, indicateurs, partenaires, notamment le OI pour le montage de dossiers financiers européens*).

Pour mettre en place cet accompagnement, les Responsables des PLAM/PRAM, peuvent constituer un groupe de travail entre eux, se concerter, échanger leurs expériences).

Dans sa démarche, le Responsable du Plan ne doit pas être seul !

Il travaille avec :

- le Coordinateur du Plan
- le Secrétaire du Plan
- les Responsables des sous-groupes
- les relais au sein des autres institutions
- les autres partenaires et bénéficiaires

E- LE PARTENARIAT

Comment impliquer les partenaires?

Quels engagements?

Contractualiser?

Quel budget pour chacun?

F- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✘ Guide de mise en œuvre des Programmes d'Action pour l'Environnement en Europe Centrale
- ✘ Manuel pour l'élaboration et la mise en œuvre des Plans Locaux d'Action pour l'Environnement
- ✘ Profils environnementaux régionaux : Analyse de leur organisation, des enjeux identifiés, des indicateurs proposés –MEDD, Adage Environnement

Liens vers les sites Internet :

- ✘ Profil environnemental de la Région Alsace :
http://www.alsace.ecologie.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=23
- ✘ Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne : <http://www.oreb.org/>
- ✘ Plan Régional de Santé Environnement de la Région Centre :
<http://centre.sante.gouv.fr/drass/viron/prse/som.htm>
- ✘ Plan National de Santé Environnement :
http://www.ecologie.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=603
- ✘ La Stratégie Nationale de Développement Durable :
http://www.ecologie.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1368

Vous trouverez la présentation de ce guide ainsi que d'autres documents relatifs à la planification environnementale sur:

<http://www.timisoara-twinning-environment.org/>

G- ANNEXES

ANNEXE 1

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La typologie nationale proposée pour *orientations stratégiques* -les enjeux environnementaux régionaux en France - (MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale)

Biodiversité et milieux naturels

- Connaissance
- Gestion des écosystèmes et des espèces :
 - Milieux reconnus, inventoriés, protégés
 - Nature ordinaire
 - Zones humides
 - Espèces particulières
- *Information, sensibilisation, éducation, formation à l'environnement*
- *Organisation, concertation, partenariat, intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, emploi)*
- *Santé, image, attractivité de la région*

Paysage et patrimoine bâti

- Connaissance et gestion des sites et paysages remarquables
- Connaissance et gestion des paysages naturels et ruraux « quotidiens »
- Connaissance et gestion des paysages urbains et périurbains
 - Nature en ville, espaces verts, trame verte
 - Espaces publics
 - Entrées de ville, transition urbain / rural
 - Publicité
- Connaissance et gestion du patrimoine bâti urbain et industriel
- Connaissance et gestion du patrimoine bâti rural

- *Information, sensibilisation, éducation, formation à l'environnement*
- *Organisation, concertation, partenariat, intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, emploi)*
- *Santé, image, attractivité de la région*

Eau

- Connaissance et suivi des ressources
- Protection de la qualité des eaux et maîtrise des pollutions
 - Eaux souterraines
 - Eaux superficielles
 - Eaux lagunaires et/ou littorales
- Gestion des milieux aquatiques
- Gestion quantitative de la ressource
- Alimentation en eau potable
- Approche globale à l'échelle de bassins versants

- *Information, sensibilisation, éducation, formation à l'environnement*
- *Organisation, concertation, partenariat, intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, emploi)*
- *Santé, image, attractivité de la région*

Sols et sous-sols

- Sites et sols pollués
- Sols agricoles
 - Erosion
 - Dégradation
- Gestion des prélèvements de matériaux et des sites de prélèvement

- *Information, sensibilisation, éducation, formation à l'environnement*
- *Organisation, concertation, partenariat, intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, emploi)*
- *Santé, image, attractivité de la région*

Air

- Connaissance, surveillance de la qualité de l'air (dont les effets sur la santé et sur l'environnement)
- Gestion de la qualité de l'air (émissions / contributions)
- *Information, sensibilisation, éducation, formation à l'environnement*
- *Organisation, concertation, partenariat, intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, emploi)*
- *Santé, image, attractivité de la région*

Energie

- Connaissance (gisements, consommations, ...)
- Consommation des énergies fossiles
- Développement des énergies renouvelables
- *Information, sensibilisation, éducation, formation à l'environnement*
- *Organisation, concertation, partenariat, intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, emploi)*
- *Santé, image, attractivité de la région*

Déchets

- Connaissance (gisements, suivi de la gestion des déchets...)
- Importance des gisements / réduction à la source
- Valorisation, traitement, filières
 - Déchets des ménages
 - Déchets des activités
 - Déchets des activités de soins
 - Déchets agricoles
 - Boues
- Impact des équipements (dont anciennes décharges)
- *Information, sensibilisation, éducation, formation à l'environnement*
- *Organisation, concertation, partenariat, intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, emploi)*
- *Santé, image, attractivité de la région*

Risques naturels

(à titre indicatif : risques d'inondation, de coulées de boues, d'érosion, de glissements de terrain, de feux de forêt, risques miniers, risques liés aux séismes, à la radioactivité naturelle, risques littoraux : érosion des côtes, risques liés aux événements climatiques exceptionnels –tempêtes...)

- Connaissance, évaluation des risques (zones à risque, ...)
- Prévention des risques
 - Maîtrise des aléas (adoption de pratiques gérant moins de risques, ...)
 - Exposition des populations et des biens
 - Information, alerte
- *Information, sensibilisation, éducation, formation à l'environnement*
- *Organisation, concertation, partenariat, intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, emploi)*
- *Santé, image, attractivité de la région*

Risques technologiques

(à titre indicatif : risques nucléaires, autres risques industriels liés à la présence d'ICPE, risques liés aux ruptures de barrage, au transport de matières dangereuses, au transport maritime, risques pour la santé liés aux rayonnements électromagnétiques ...)

- Connaissance, évaluation des risques (zones à risque, ...)
- Prévention des risques
 - Maîtrise des aléas (adoption de pratiques gérant moins de risques, ...)
 - Exposition des populations et des biens
 - Information, alerte
- *Information, sensibilisation, éducation, formation à l'environnement*
- *Organisation, concertation, partenariat, intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, emploi)*
- *Santé, image, attractivité de la région*

Bruit

- Connaissance
- Prévention et réduction des nuisances sonores
 - Infrastructures de transport
 - Activités
 - Autres
- *Information, sensibilisation, éducation, formation à l'environnement*
- *Organisation, concertation, partenariat, intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, emploi)*
- *Santé, image, attractivité de la région*

ENJEUX TRANSVERSAUX

Connaissance et transmission de la connaissance

Connaissance et suivi de l'environnement

Information, sensibilisation, éducation

Formation à l'environnement

Organisation et pratiques des acteurs

Concertation, partenariat

Intégration de l'environnement dans les pratiques des acteurs (aménagement, développement économique, de l'emploi, ...)

Autres finalités

Santé

Image attractivité de la région

ANNEXE 2

INDICATEURS

La typologie nationale proposée pour *les indicateurs environnementaux* en France - (MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale)

Biodiversité et milieux naturels

Surfaces inventoriées (ZNIEFF I et II, ZICO, Natura 2000), surfaces faisant l'objet de mesures de protection et/ou de gestion, en distinguant éventuellement les mesures réglementaires, contractuelles, d'acquisition, Natura 2000), nombre d'espèces protégées présentes

Risques naturels

Nombre de communes concernées par des risques, nombre de PPR approuvés

Déchets

Quantité de déchets produits et mode d'élimination (avec des niveaux de précision variables)

Air

Emissions, nombre de dépassement des seuils réglementaires

Energie

Production d'énergie renouvelable ou part d'énergie renouvelable dans les énergies consommées

Bruit

Classement des infrastructures

Qualité de l'eau de surface

Nombre de points de mesure de la qualité des eaux de surface conformes à l'objectif de qualité : paramètres matières organiques et oxydables, nitrates et phosphore, paramètre biologique (IBGN)

Ecart entre qualité actuelle et objectifs de qualité définis par les SDAGE

Qualité biologique du réseau superficiel (en % d'observations par classes de qualité)

Linéaire de cours d'eau par classe de qualité (physico-chimique et hydrobiologique)

Assainissement (conformité réglementaire des dispositifs)

Nombre de stations dont l'équipement est conforme aux normes européennes (en relation avec la qualité du milieu récepteur)

Etat d'avancement de l'application de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines

Assainissement (performance des dispositifs)

Capacité globale de traitement des stations d'épuration pour N et P rapportée au nombre d'habitants desservis

Quantité de pollution domestique brute produite (matières organiques, phosphorés, azotés) et taux de dépollution

Niveau de performance des STEP

Approvisionnement en eau potable (protection des captages)

Captages protégés / captages utilisés

Evolution du nombre de points de captage protégés

% de captages avec déclaration d'utilité publique (DUP)

Part des périmètres de captage faisant l'objet d'une protection physique via boisements ou agriculture raisonnée

Part du volume d'eau potable prélevé à partir de captages disposant de périmètres de protection effectifs

% d'habitants alimentés par les captages avec DUP

Approvisionnement en eau potable (qualité de l'eau distribuée)

Part des unités de distribution et population desservie correspondante délivrant une eau : dont teneur moyenne en nitrates < 25 mg/l ; dont la qualité bactériologique est "bonne"

Evolution du % des points de captage distribuant une eau non conforme

Nombre de forages abandonnés pour cause de pollution (par rapport au nombre total de forages)

Evolution des modes de transport en tant que réponses visant à limiter les émissions de polluants dans l'air (modes de déplacements)

Répartition des déplacements urbains / modes de transport : nombre de personnes utilisant la voiture pour leurs migrations pendulaires, aménagements cyclables et piétonniers (en km), desserte par les transports en commun (en km, en nombre de voyage/pers/an), nombre de voyageurs utilisant le TER (/nombre de voyageurs total terrestre)

Nombre de voyageurs / an en transports en commun urbain

Evolution du taux de fréquentation des transports collectifs

Evolution des modes de transport en tant que réponses visant à limiter les émissions de polluants dans l'air (véhicules propres)

Evolution du nombre de véhicules propres / parc total de transport public

Suivi de l'âge du parc automobile et consommation de carburants alternatifs (GPL, GNV) chez les particuliers et dans les flottes captives.